

Motion 2075

Cornavin, zone de non-droit : ça suffit !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'importance de la gare Cornavin dans une ville comme Genève ;
- la quantité journalière de personnes passant par Cornavin, tant grâce au train que par les TPG ;
- la multitude d'hôtels situés sur et à proximité de la place de Cornavin ;
- le grand nombre de commerces tant de proximité que touristiques que comporte le secteur de Cornavin ;
- l'augmentation des crimes de sang dans le secteur de Cornavin ;
- l'augmentation exponentielle de la petite criminalité sur la place de Cornavin et aux environs ;
- la proximité du Quai 9 ;
- le voisinage immédiat des Pâquis,

invite le Conseil d'Etat

à renforcer le dispositif de sécurité dans le secteur de la gare CFF Genève
Cornavin.